TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 10 novembre 2007 Prise d'effet le 1er avril 2008

Livre 1, Article 4.5.3.6.1:

4.5.3.6.1 Dans le premier match, l'athlète numéro un (1) tire contre l'athlète numéro quatre (4) et l'athlète numéro deux (2) contre l'athlète numéro trois (3).

Les perdants tireront le match pour la médaille de bronze, les vainqueurs tireront le match pour la médaille d'or.

Les quatre athlètes tirant les matches se déplaceront en <u>un</u> groupe, sur le parcours, accompagnés d'un Juge.

Dans la demi-finale, la paire composée des athlètes # 2 et 3 tireront en premier et, la paire composée des athlètes # 1 et 4 tireront <u>en tant que seconde paire sur toutes les cibles</u>.

Dans les finales pour les médailles, les athlètes tirant dans <u>le</u> match pour la médaille de bronze tireront en premier sur toutes <u>les cibles, suivis par le match pour la médaille d'or.</u>